

Joyeux Noël!

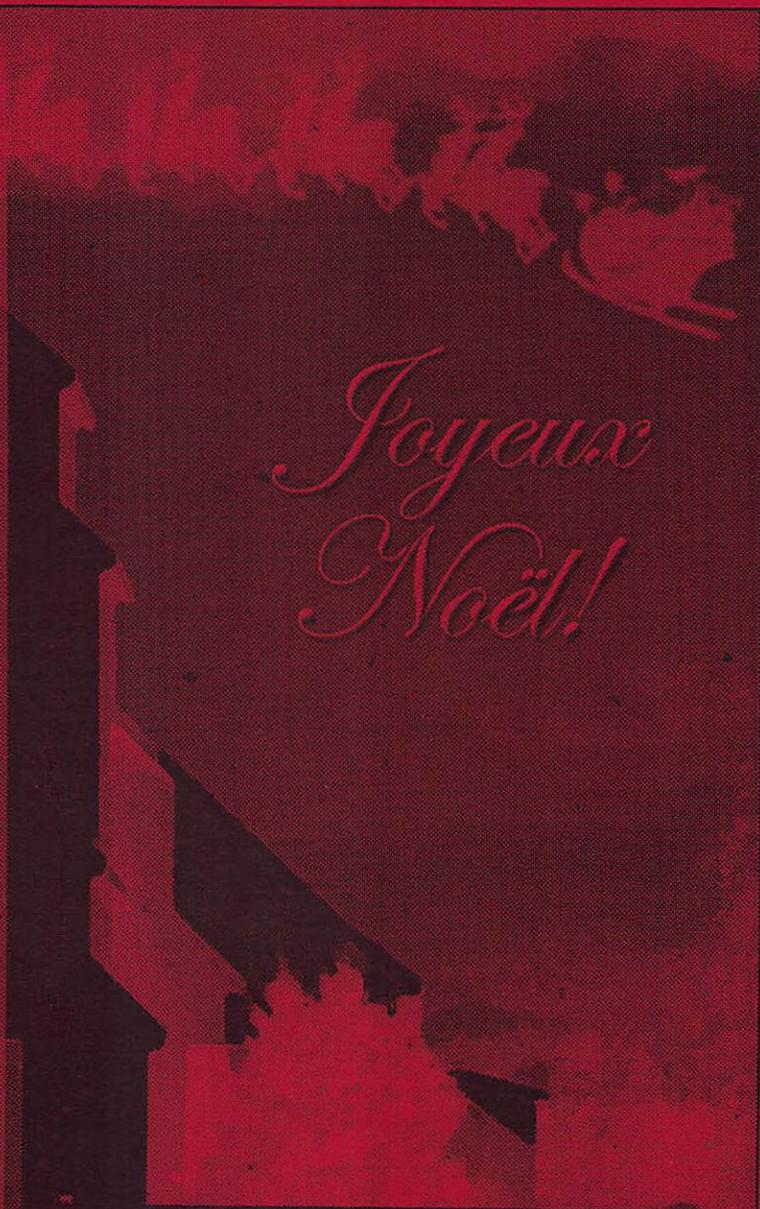


L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 10 n° 1 décembre 2002

SOMMAIRE

Élections municipales 2002	3
Clinique Le Mieux-Être.....	5
Attention aux bacs trop lourds	6
Lettre ouverte.....	7
Félicitations à la Ferme Campagna.....	7
Bourses d'études Desjardins	8
Bibliothèque du Rocher.....	9
Nos récréations crient «À l'aide!»	9
Cercle de fermières	11
Chronique pastorale	13
Nouvelles de La Francolière.....	14
Message de votre Service incendie ..	16
Les médiateurs dans notre école	18
Solidarité Cancer du sein	19
Les Débrouillards	21
Au fil des jours.....	22
L'Écho municipal	23-39
Les jeunes de Chaudière-Appalaches: un portrait positif.....	40



Joyeux
Noël!

décembre

2002



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Johanne Laliberté	Secrétaire	259-7524

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal réalisé bénévolement communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

N^{os} de téléphone importants

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité	259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO

Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage certifié
AVDA
membre 2002



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Élections municipales 2002



NOM DES CANDIDATS		ÉLECTEURS INSCRITS	BULLETINS VALIDES	NOMBRE DE VOTES
Maire	Norbert Morin	-	-	-
Siège no 2	François Létourneau	1241	548	474
	Jean Normand			74
Siège no 3	Mariette Pelletier	1241	562	271
	Rénald Roy			291
Siège no 4	Auguste Boulet	-	-	-

C'est avec regret que je quitte

Citoyennes, citoyens de Saint-François,
Mes meilleures salutations.

J'avais l'impression de mériter un deuxième mandat comme conseillère à la municipalité de Saint-François mais ce ne fut pas le cas même si la lutte a été très serrée.

Je pars quand même la tête haute avec la satisfaction du devoir accompli. J'ai donné de mon mieux au cours des quatre dernières années, mais je m'interroge à savoir si ce fut assez...

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées pour m'appuyer lors des élections municipales du 3 novembre dernier.

J'aurais tant souhaité poursuivre et compléter des dossiers qui me tenaient à cœur. Ce sera peut-être pour une prochaine fois, l'avenir le dira.

Merci de m'avoir témoigné votre confiance. Merci mille fois pour toute l'attention que vous m'avez portée.

Sincèrement vôtre

Mariette Pelletier

Merci de votre appui

Chers concitoyennes et concitoyens de Saint-François

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée aux dernières élections municipales. Je profite aussi de cette occasion pour adresser mes remerciements à Mme Mariette Pelletier pour l'accomplissement de son mandat. Je suis certain qu'elle a donné le meilleur de sa connaissance et de sa bonne foi.

Soyez assurés déjà que tout mon dévouement vous est acquis.

Au plaisir de se rencontrer

Rénald Roy

Besoin d'idées cadeaux !

Passez-nous voir à la S.C.A. Rivière-du-Sud



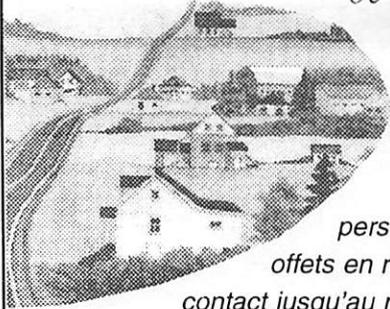
De la part de la direction
et du personnel : Joyeux
temps des fêtes !

Saint-François : 259-7715
Berthier-sur-Mer : 259-7718
La Durantaye : 884-2802



Certificats cadeaux
disponibles

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

**AUTOPRO.
CARROSSERIE**

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

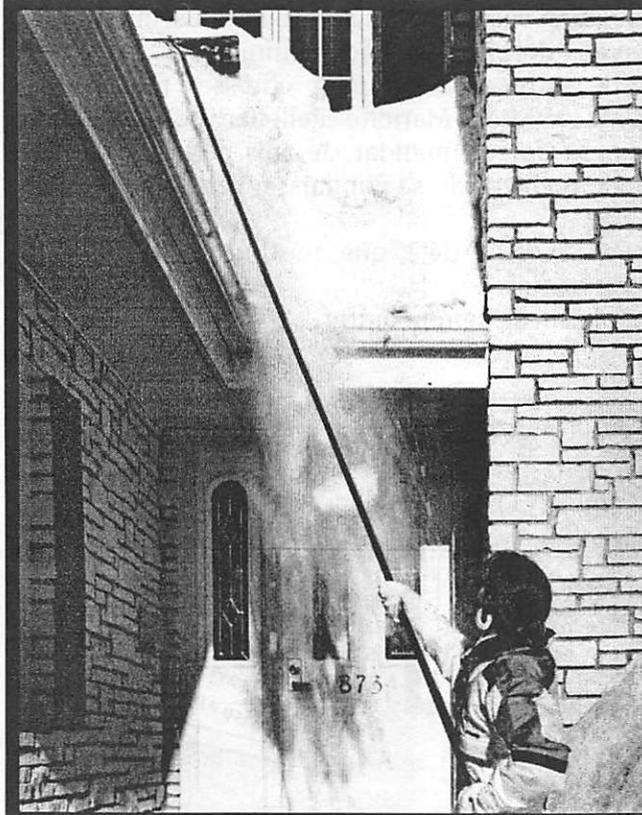
PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com



*De petites douceurs à offrir
à vos invités au temps des Fêtes*

**Pains de marques: POM • Galluron
• Bon Matin**

Comprenant: club, blé entier, hot dogs,
hamburgers, pain céréales, lait,
sandwich, sous-marins,
bagels, gaufres.

**Pâtisserie: Petite douceur,
galettes à la mélasse,
galettes avoine et dattes,
choux à la crème,
éclairs à la costarde,
belignes au miel, vol au vent,
gâteaux trois couleurs
Gâteaux Vachon
de toutes les sortes**

**Congelés: Pâtés à la viande,
Pâtés au saumon et au poulet
Déli-Beauce**

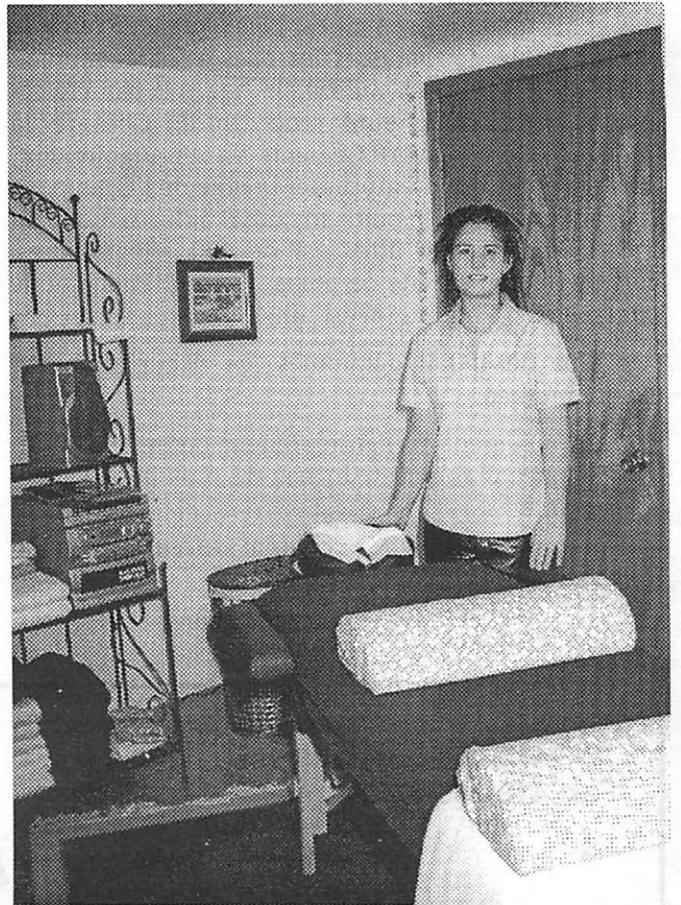
**Divers: Galettes aux raisins,
galettes blanches, biscuits, tartes,
chaussons, gâteaux Chevallier**

**Joyeux Noël
à tous!**

RAYNALD Fiset
agent Galluron
259-2597



Ouverture de la clinique *Le Mieux-Être*



(R.L.) La population de Saint-François peut désormais compter sur les services d'une massothérapeute. Depuis novembre, Karine Théberge, a ouvert sa clinique au 657, chemin St-François Ouest. Membre de l'Ordre des massothérapeutes du Québec, elle offre le massage suédois, thérapeutique et de détente, à tous ceux et celles qui recherchent le mieux-être. De plus, diplômée en techniques de réadaptation physique depuis un an, Karine Théberge est en mesure de bien conseiller sa clientèle. «En venant à la clinique, je veux que les gens repartent satisfaits, plus détendus et mieux dans leur peau.» La clinique est ouverte les mardis et jeudis de 7h30 à 11h et le vendredi de 17h30 à 21h. Il est essentiel de prendre rendez-vous en composant le 259-7845. Des certificats-cadeaux sont disponibles en tout temps. Demandez-les. Clinique Le Mieux-Être offre des reçus pour fin d'assurances.

Attention aux bacs trop lourds

Depuis quelques semaines, l'entrepreneur qui a la responsabilité de ramasser les bacs avise la municipalité qu'à tel ou tel endroit, le bac n'a pas été ramassé parce qu'il était trop lourd. Comme la fréquence de ces avertissements va en augmentant, j'ai jugé opportun d'emprunter la voie de l'Écho pour vous informer que le poids maximal autorisé pour un bac de format 360 litres est de 100 kilogrammes. Lorsque le bac excède ce poids, l'entrepreneur ne le ramasse pas. Pourquoi c'est ainsi?

- Plus de 100 kilogrammes, ça risque d'abîmer votre bac.
- L'équipement de l'entrepreneur éprouve des difficultés à soulever un bac de plus de 100 kilogrammes.

Donc, s'il vous plaît, je compte sur votre coopération.

Yves Laflamme, sec.-très.



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

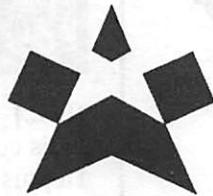
602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- *Poulets BBQ cuits sur place*
- *Farine «Monarch»*
- *Produits exclusifs...*

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Tél.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
1535, rue Lépine
Joliette (Québec)
J6E 4B8

usine
25, rue de L'Étang
Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Lettre ouverte
Merci Mariette

Il y a 4 ans, tu as décidé de te présenter comme conseillère. Cela m'a donné la chance de te connaître et d'apprécier tes qualités qui sont : travaillante, dynamique, honnête et qui sait pardonner. Tu as emprunté le chemin le plus difficile, celui de garder en tête que tu étais là pour représenter et faire avancer les choses pour tous les résidents et toutes les résidentes de Saint-François avec tes qualités et tes défauts « qui n'en a pas ». Tu as prouvé qu'une femme peut prendre sa place dans un monde d'hommes. C'est très important car la façon de voir les choses n'est pas identique et les deux ensemble font un mélange positif. En espérant que d'autres femmes très bientôt suivront ta trace. Je crois que je parle au nom de nombreux citoyens et citoyennes de la paroisse. Je sais que pour toi, d'avoir donné le maximum est très important. Je te souhaite que l'avenir = réussite, joies dans tout ce que tu entreprendras.

Encore merci.

Nicole Allaire S.

Ferme Campagna
récipiendaire aux
Grands Prix de l'Excellence

Le samedi 9 novembre dernier, la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny dévoilait les récipiendaires des Grands Prix de l'Excellence 2002.

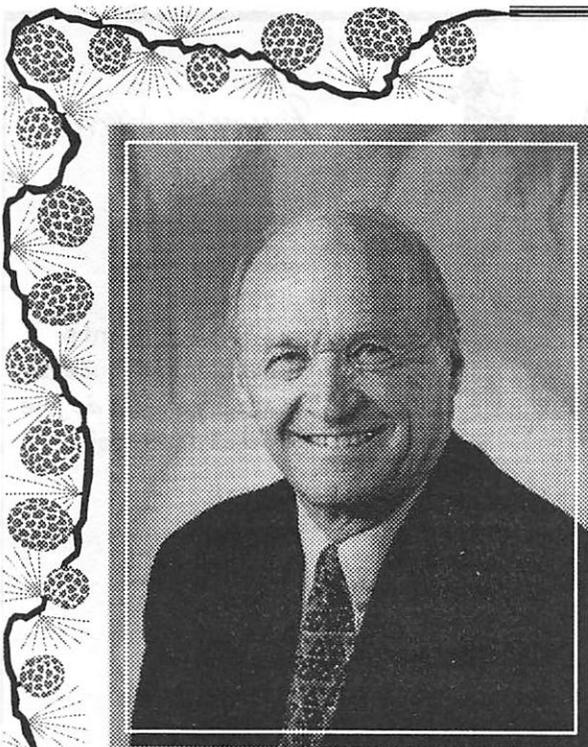
Parmi ceux-ci, dans la catégorie «L'Audacieux», Ferme Campagna de Saint-François s'est vu décerner le titre. Aussi, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations à celle-ci pour sa vision d'avenir et son audace et lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Par: Yves Laflamme, sec.-très.

Horaire des Fêtes au bureau municipal

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes, à compter du 21 décembre jusqu'au 5 janvier inclusivement. Le bureau sera de nouveau ouvert le 6 janvier 2003. Merci.



Cette période de l'année est un des moments privilégiés où il fait bon s'arrêter et en profiter pour témoigner toute notre affection aux êtres qui nous sont chers. Ma famille et mon personnel se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité en ce temps des Fêtes! Que la nouvelle année qui s'amorce soit empreinte de sérénité et de solidarité!

À vous tous. Joyeux Noël et Bonne Année 2003!

Réal Gauvin
Député de Montmagny-L'Islet

ASSEMBLÉE NATIONALE



Bourses d'études Desjardins

Douze étudiants se partagent 4000\$ en bourses

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a remis 4 000\$ en bourses d'études lors de la Semaine Desjardins.

Dans le cadre du programme de bourses d'études des Caisses populaires Desjardins des MRC de Montmagny et de l'Islet, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a remis 12 bourses totalisant 4000\$.

L'attribution de ces bourses s'effectue par tirage au sort parmi les étudiants et étudiantes de niveau post secondaire (formation professionnelle, collégiale et universitaire) qui ont complété correctement le bulletin de participation et qui répondent aux exigences énumérées au sein du dépliant promotionnel du programme. Le tirage a été effectué dans le cadre de la semaine Desjardins, soit le vendredi 18 octobre dernier.

Depuis la première parution du programme en 1994, c'est pas moins de 36 000\$ qui ont été distribués à quelque 114 étudiants et étudiantes. Cet appui vient confirmer une fois de plus l'engagement de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud à vouloir soutenir les efforts et la motivation de celles et ceux qui ont choisi la voie de l'approvisionnement et de l'enrichissement des connaissances. Les gagnants des bourses d'études pour cette année sont:

Niveau collégial et formation professionnelle

Valérie Allaire 250\$, Audrey Coulombe 250\$, Charles-Étienne Marceau 250\$, Marilou Proulx 250\$, Marja Samson 250\$, Karine Proulx 250\$, Jason Picard Gosselin 250\$, Marie Beaumont 250\$

Niveau universitaire

Isabelle Montminy 500\$, Benoit Morin 500\$, Jean-Philippe Morin 500\$, Josée Morin 500\$

Félicitations à tous les gagnants

Soyez prévoyant pour l'été!

- Déchaumage
- Tonte de pelouse
- Ramassage de feuilles
- Balayage entrée d'asphalte et d'inter-blocs

Pour un travail bien fait...un seul nom à retenir:

DÉNEIGEMENT
ET
ENTRETIEN DE PELOUSE
RÉJEAN BLAIS

Tél.: 259-2434 Cel.: 241-9196



Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0



Joyeuses Fêtes!

Jean-François
et son équipe
souhaitent
à tous ses clients
et amis une année de
santé, remplie de joie
et d'abondance!

ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

Pour vous mettre dans l'ambiance des Fêtes

Tout comme par les années passées, la bibliothèque met à votre disposition une série de volumes, cassettes et CD qui sauront vous mettre dans l'ambiance du temps des Fêtes. Venez voir par vous-mêmes!



Au nom de toute l'équipe

Nos souhaits chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches à l'occasion des Fêtes.

À noter

Pour les vacances de Noël, la bibliothèque sera fermée pour la période du 22 décembre au 5 janvier inclusivement. Reprise des activités le lundi 6 janvier 2003.

Diane Gendron

AVIS AUX PERSONNES MORALES, AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES GROUPEMENTS IMMATRICULÉS AU QUÉBEC

15 décembre 2002 – Date limite de production de la déclaration annuelle 2002

L'Inspecteur général des institutions financières (IGIF) rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2002 avant le 15 décembre 2002.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, modifiée s'il y a lieu, signée, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée. Cependant, lorsque vous n'avez aucune modification à apporter à votre déclaration annuelle, il vous est possible de la déposer électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF (www.igif.gouv.qc.ca).

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants:

Renseignements: Région de Québec: (418) 643-3625
Ailleurs au Québec: 1 888 291-4443 (sans frais)

Important

Si vous avez immatriculé votre entreprise en 2002, vous n'avez pas à produire de déclaration annuelle cette année. Vous ne recevrez donc pas de déclaration préimprimée par l'IGIF.

S'il s'agit de votre première déclaration annuelle à produire au Registre des entreprises du Québec, elle est gratuite.

Inspecteur général
des institutions
financières

Québec

École intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption - La Francolière

Nos récréations crient: «À l'aide!»

Automne, hiver, printemps...

Que de choses à penser pour nos récréations: enfants dont les goûts ne sont pas toujours les mêmes, saisons avec des températures différentes, cour d'école qui change de dimension selon les saisons (en hiver, plus de neige donc moins de place), jeux qu'il faut varier, cour qu'il faut entretenir, sécurité des élèves qu'il faut assurer, jours de pluie qu'il faut occuper.

Objets recherchés

Vous pouvez peut-être nous aider. Vous avez à la maison des jouets ou articles de sport qui ne servent pas: vos enfants sont au secondaire ou autre raison...

Pour l'extérieur, tout ce qui vous vient en tête: des petits camions, des tracteurs, des ballons, des cordes à danser...

Pour l'intérieur, on peut penser à des jeux de poches, de «pichenottes», des dames, des échecs...

Vous vous sentez généreux. Nous nous sentons accueillants. Téléphonnez à notre secrétaire, madame Suzanne Martineau, au 259-7762 pour savoir comment procéder. Tous les jeux provenant de Berthier-sur-Mer iront à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

Tous les jeux provenant de Saint-François iront à l'école La Francolière.

Merci d'aider nos récréations... et les enfants!

Michel Greffard, directeur



Les achats des fêtes

Faire plaisir sans se ruiner; est-ce possible pour les achats des fêtes? En premier lieu, il serait sage de dresser une liste des cadeaux à offrir et de fixer un montant maximum pour chacun d'eux. Ce budget doit correspondre non pas au montant que vous voudriez y consacrer, mais bien à celui que vous pouvez réellement vous permettre. N'attendez surtout pas à la dernière minute pour effectuer ces achats; vous risqueriez à la fois la cohue, un choix restreint et fort probablement l'absence de rabais. Prendre le temps de réfléchir, regarder la publicité d'un œil critique et bien examiner la marchandise sont les grands atouts d'un magasinage réussi. *C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.*



**Vous avez
un problème
de transport?**

**Nous avons
la solution!**

248-0445

**Solidarité
Transport**

Ne vous privez plus de
votre besoin de vous déplacer.

Utilisez les services de
Solidarité-Transport dès
maintenant en téléphonant et
en réservant votre place au :

248-0445

Solidarité-Transport est un système
de transport collectif pour toute
personne désirant se déplacer de
façon simple et abordable sur le
territoire de la MRC de Montmagny.

Saviez-vous que
vous pouvez utiliser
le transport scolaire
peu importe la raison!

248-0445

● ————— Nos transporteurs sont:

- **Servibus Taxi François Blais**
- **Transport scolaire** (place disponible dans les autobus)
- **Transport adapté Transbéliment** (Montmagny et Cap-Saint-Ignace seulement)
- **Transport centre de jour CLSC-CHSLD de la MRC de Montmagny**
- **Transport covoiturage**

La recette des Fermières

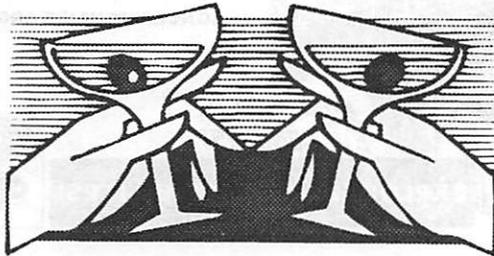
Punch

- 48 onces de jus d'orange
- 48 onces de jus de pamplemousse
- 1 grosse boueille de jus de citron
- 26 onces d'alcool ou de vodka

Faire fondre 3 tasses de sucre avec 2 tasses d'eau. Ajouter les jus et la boisson. Mettre au congélateur.

Pour servir vos convives, prendre quelques cuillerées du mélange glacé et compléter avec du Seven-up ou du gunger-ale.

Joyeux temps des Fêtes



Salon
KARO

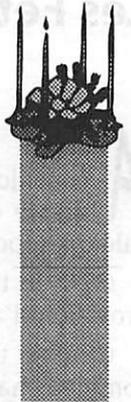
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - GOR 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

Souper des Fêtes des Fermières

Le mercredi 11 décembre 2002 à 18 h se tiendra le souper des Fêtes suivi de la réunion au local des Fermières. Si vous n'avez pas votre carte pour le souper, communiquez avec Rose-Anne Laliberté au 259-7524. Nous ferons un échange de cadeaux.

Le thème du souper est: «2 tasses de Noël». Il y aura attribution de prix pour l'originalité de votre emballage. Nous souhaitons à toute la population des belles Fêtes et l'on se donne rendez-vous en 2003.



Vampires, sorcières et petits monstres

(R.L.) Le jeudi 31 octobre dernier, l'esprit de l'Halloween hantait le Dépanneur Ultra. Pour l'occasion, le personnel s'est fait un devoir de se déguiser pour recevoir les nombreux vampires, sorcières et petits monstres (photo). Comme partout ailleurs, les gens de Saint-François ont été nombreux à décorer leur résidence afin de bien recevoir ce défilé nocturne. Aucun incident déplorable n'est venu gâcher cette soirée magique.

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes

Ultramar

Les Fêtes sont de retour!

Accueillons gaiement cette période de joie, d'allégresse et d'amour et profitons du bonheur inégalé qu'apportent Noël et le Nouvel An!

C'est le temps de se réunir en famille pour faire provision d'amour et de gaieté!

C'est le temps de redécouvrir à quel point nous sommes chanceux de posséder une grande richesse: notre famille.

Parents, amis, voisins, tous peuvent nous enrichir de leur présence, de leur aide, si nous leur en donnons la chance.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles, les membres, les collaborateurs, les partenaires qui font de l'Entraide Pascal-Taché une grande famille où chacun a une place importante.

Bon temps des Fêtes à tous!




GARAGE SAMSON

873, RANG NORD
ST-PIERRE DE MONTMAGNY, QC
G0R 4B0

TEL: (418) 248-1422 FAX: (418) 248-7074





Argo 6x6 CONQUEST



EXPLOREZ LES POSSIBILITÉS!



- SERVICE COMPLET DE MÉCANIQUE ET CARROSSERIE
- REMORQUAGE 24 HRS
- VENTE D'AUTO
- PIÈCES USAGÉES
- CONCESSIONNAIRE ARGO

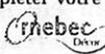


Ornebec

Décor

une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager  vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929



TERRASSEMENTS Joncher

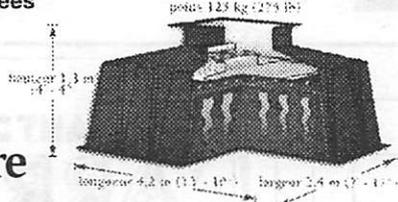
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



le **Biofiltre**



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



En préparation de Noël: le temps de l'Avent

Avec ce premier décembre nous entrons dans la préparation de Noël par quatre semaines de réflexion sur le thème:

«Dans un monde en recherche...

Une Parole d'espérance

Une Parole de lumière.»

En ce temps, nous serons invités à ouvrir nos yeux tout grands pour voir le monde qui nous entoure, un peu comme le fait un navigateur qui scrute l'océan, pour y trouver un signe de vie, une terre fertile, un nouveau monde à explorer.

Ce monde que nous habitons nous montre des images de violence, de guerre et de famine. Est-ce un monde perdu? Non. Il est en recherche. Heureusement, pour nous guider dans nos recherches et pour nous aider à reconnaître les signes d'espérance dans notre monde, le Seigneur nous a donné sa parole; sa Parole qui, comme un phare dans la nuit, nous aide à trouver notre chemin jusqu'à destination. Parole

d'espérance que l'on peut entendre à l'église, même les mots de réconfort que l'infirmière adresse à un malade. Un mot d'encouragement d'un parent à son «ado»... Un mot d'appréciation du patron pour son employé. Voilà la Parole d'espérance qui est douce à mon oreille et à mon cœur. Dieu a besoin de parler par notre voix pour se faire entendre.

Que la Parole de Dieu vous guide

Tout au long de l'Avent.

La Célébration du Pardon en préparation de Noël

Comme les années passées, nous vous invitons à venir faire avec toute la communauté paroissiale une démarche de Pardon avec l'absolution générale: à 19h30

➤ Le lundi 16 décembre à l'église de Saint-François

➤ Le mercredi 18 décembre à l'église de Saint-Pierre.

Les heures de nos célébrations dans la nuit de Noël

➤ À Saint-Pierre: le mardi 24 décembre à 21 heures

➤ À Saint-François: le mardi 24 décembre à 19h30 et 23 heures

Il n'y en aura pas à la chapelle des prairies pour Noël et le Jour de l'An.

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Déjeuner-causerie: Le sens de Noël

DATE: le mardi 10 décembre 2002.

HEURES: 9h00 à 10h30.

ENDROIT: Restaurant Arrêt-Stop de Saint-François.

THÈME: Le sens de Noël

ANIMATION: Marie-Paule Bélanger.

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



Un nouveau conseil étudiant à La Francolière

Comme vous le savez, il y a eu élection à l'école La Francolière pour le conseil étudiant au mois d'octobre 2002. Cette année, j'ai été choisie pour représenter mon école et c'est moi qui vous expliquerai le fonctionnement et les activités que le conseil organisera pendant toute l'année.

Je me présente, je m'appelle Geneviève St-Laurent, je suis en 6^e année et j'occupe la présidence de l'école. Les élèves qui me secondent sont: Charlène Gourgues et Jean-Martin Paré pour la 4^e année, Audrey Bonneau et Patrick Garant-Pelletier pour la 5^e année, Maxime Dufour en 6^e année.

Encore cette année, le conseil étudiant a organisé un tableau pour les anniversaires. Ce tableau est affiché dans le vestiaire. On y inscrit les dates de fêtes à chaque mois. Les mois d'août, septembre, octobre et novembre sont déjà affichés.

Pour les activités d'Halloween, nous avons fait un bingo-partage. Les élèves pouvaient apporter des objets de la maison. Les gagnants choisissaient parmi ces objets. Cela s'est très bien déroulé. Après la récréation, nous avons fait une disco-surprise. Tout le

monde a dansé! C'était très agréable!

À la prochaine!

Geneviève St-Laurent, présidente

Parents d'ado

Les parents qui ont des ados sont invités à un café-rencontre à l'Arrêt-Stop, le mercredi 4 décembre, de 19h00 à 21h00.

Messe spéciale pour les jeunes de moins de 12 ans

Le 2^e dimanche de chaque mois, les jeunes sont invités à vivre la première partie de la messe à la sacristie. Merci aux parents qui ont accepté d'animer ces rencontres.

Le Café du Havre



Joyeuses Fêtes!



Prenez note que nous serons fermé à partir du 15 décembre...



De retour à Pâques 2003

Réservation: 259-2953 ou 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

L'Oasis Santé

prend soins de vous

À l'occasion des Fêtes, Lyse et Dominique de l'Oasis Santé Lyse Blain désirent remercier leur aimable clientèle qui, tout au long de l'année, leur a fait confiance.

Services offerts
soins esthétiques
électrolyse
massothérapie
soin de boue
Spa
hébergement

À l'achat d'un soin ou de produits d'esthétiques d'ici le 20 décembre 2002, vous vous rendez éligibles pour notre grand prix des Fêtes, soit un certificat-cadeau (soins et produits d'esthétique) d'une valeur de 150\$.

Le tirage aura lieu le vendredi 20 décembre.
Merci à tous et au plaisir de vous voir!

L'Oasis Santé
Lyse Blain
(418) 884-2682



*Jeans Santé
Beauté
et de Détente*

21, ch. Côteau des Chênes
(Lac aux Canards)
La Durantayé G0R 1W0

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

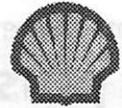
Un petit
détour
chez-nous
pour
vous assurer
du succès
de vos partys des
fêtes!

Votre dépanneur Ultra vous offre des spéciaux tout
au cours du mois de décembre dans la bière...

...Prix très compétitifs ..

On a tout ce qu'il faut pour fêter chez-nous...

* En novembre nous avons eu un gagant de 100,000\$
avec une Poule aux oeufs d'or...



Tirage



À gagner
**Planche à neige
avec bas de Noël**
Détails en magasin

Cette année...
...c'est la fête...
...au village!



Sapins à Vendre

À l'achat d'un sapin,
coutez la chance de gagner
un bon d'achat de 25\$ d'essence
Tirage le 24 décembre

Choix de cadeaux
à voir!

*Meilleurs voeux à tous nos
clients et amis!*

De toute l'Équipe du Dépanneur Ultra
Un gros merci pour votre support constant!

Agent autorisé
de la SAQ

« Noël et Jour de l'An »
9h à 18h

Nouvelles heures d'ouverture!

Lundi au vendredi: 6h30 à 22h
Samedi: 7h30 à 22h
Dimanche: 8h à 22h

Les prix des vins et spiritueux sont les mêmes qu'à la SAQ

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Un message de votre service incendie

Le plus beau cadeau de Noël: la prudence!

À la veille des Fêtes, le temps est propice à penser sécurité et prudence. En ces temps de réjouissances, un bon souper en famille contribue à réchauffer les cœurs. Se réunir autour d'une bonne fondue, voilà qui est agréable. On mange, on parle, on rit; le réchaud s'éteint alors que le repas n'est pas encore terminé. On s'empresse de le remplir de nouveau. JAMAIS! Le réservoir chaud peut s'enflammer. On peut toujours refroidir le réservoir dans de l'eau froide avant de le remplir, mais il est recommandé et beaucoup plus simple d'en prévoir un deuxième. Le coût est minime quand on pense à ce qui pourrait arriver!

Quoi de plus romantique et confortable qu'un feu dans l'âtre. En couple ou entre amis, il fait bon s'installer devant un feu de foyer ou près du poêle à bois. Avant de sortir la peau d'ours et de placer vos bûches - pas trop et bien sèches! -, avez-vous pensé à faire ramoner et inspecter la cheminée par un spécialiste?

L'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie. Le pare-étincelles est-il bien installé? Une étincelle peut suffire à mettre le feu... à la peau d'ours! Et les bas de Noël suspendus devant la cheminée qui stimulent l'imagination des grands comme des petits, peuvent aussi s'embraser facilement!

Pour ajouter à l'ambiance, on éteint les lumières après avoir allumé quelques chandelles. Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance. Songez aux enfants qui peuvent être attirés par cette flamme vive si fascinante. Un accident est si vite arrivé. Vous avez un chat ou un chien : un coup de queue et la chandelle tombe sur le fauteuil ou dans les rideaux et on se retrouve entre deux feux! N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet qui peut prendre feu.

Saviez-vous que certains chandeliers ne sont pas sécuritaires?

Les chandeliers en verre trempé résiste à la chaleur, mais la majorité ne sont faits qu'en verre ordinaire, ou pire, en bois ou en plastique, sans compter ceux dont la base est instable. Malheureusement, il n'existe aucune norme pour les chandelles et les chandeliers.

Alors, comment se prémunir du danger? D'abord, ne jamais laisser la chandelle brûler à moins de 5 cm

(2 po) du chandelier. Assurez-vous que celui-ci est bien stable et qu'il est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule. Et surtout, toujours éteindre les chandelles lorsqu'on quitte la pièce ou qu'on va se coucher. En passant, une jolie petite lampe d'appoint donne tout autant d'ambiance, à moindre risque!

Suite à la page 17

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSE



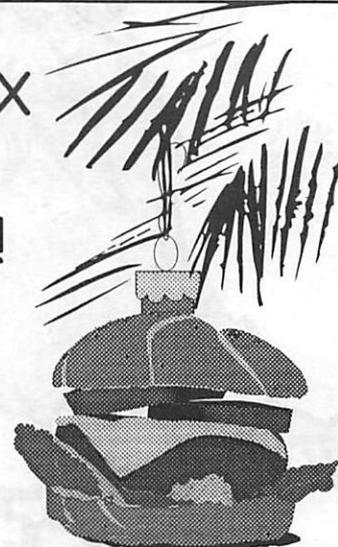
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877

JOYEUX
NOËL
à tous!

Bon hiver
et
à bientôt!



CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest

Saint-François

→ 259-2447

Nouvelle adresse pour l'aide aux travailleurs accidentés (ATA)

L'Aide aux travailleurs accidentés tient à informer ses membres et la population en général qu'elle occupe maintenant un nouveau local situé au 136, de Gaspé Est à St-Jean-Port-Joli. L'ATA est une association d'accidentés du travail et de la route. Nous offrons les services suivants : information concernant les démarches à entreprendre, références médicales, support pour la réadaptation (retour au travail), représentation auprès de la CSST, service d'avocats sur rendez-vous, aide technique pour compléter les formulaires et rédiger la correspondance.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez un problème suite à un accident de travail ou de la route. Nous pouvons peut-être vous aider. Nous desservons toute la région de la Côte-du-Sud et du Bas-St-Laurent. Nous pouvons également aider les personnes ayant des problèmes avec une assurance-invalidité.

Pour information, demandez Hélène ou Micheline au 418-598-9844.

LE PLUS BEAU CADEAU...

Suite de la page 16

Le sapin de Noël est magnifique. Les lumières, les décorations... tout pour retomber en enfance. Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide. Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur?... Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit! Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le dehors! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel? Gardez le sapin naturel pour l'extérieur!

Maintenant, observez le branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des Fêtes comme le sapin, les décorations, etc. Il est toujours bon d'avoir

une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis!

Il est temps maintenant de quitter pour la messe de minuit. Avez-vous éteint le feu, les chandelles, l'arbre de Noël? Bravo! Au retour, les cœurs s'embrasent et la fête continue!

Joyeux Noël!

Sylvain Lamonde,
Directeur,
Service incendie,
Saint-François



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

ENTRETIEN MÉNAGER

D

PAQUET

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...

350, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0
TEL: (418) 250-2551 FAX: (418) 250-2302

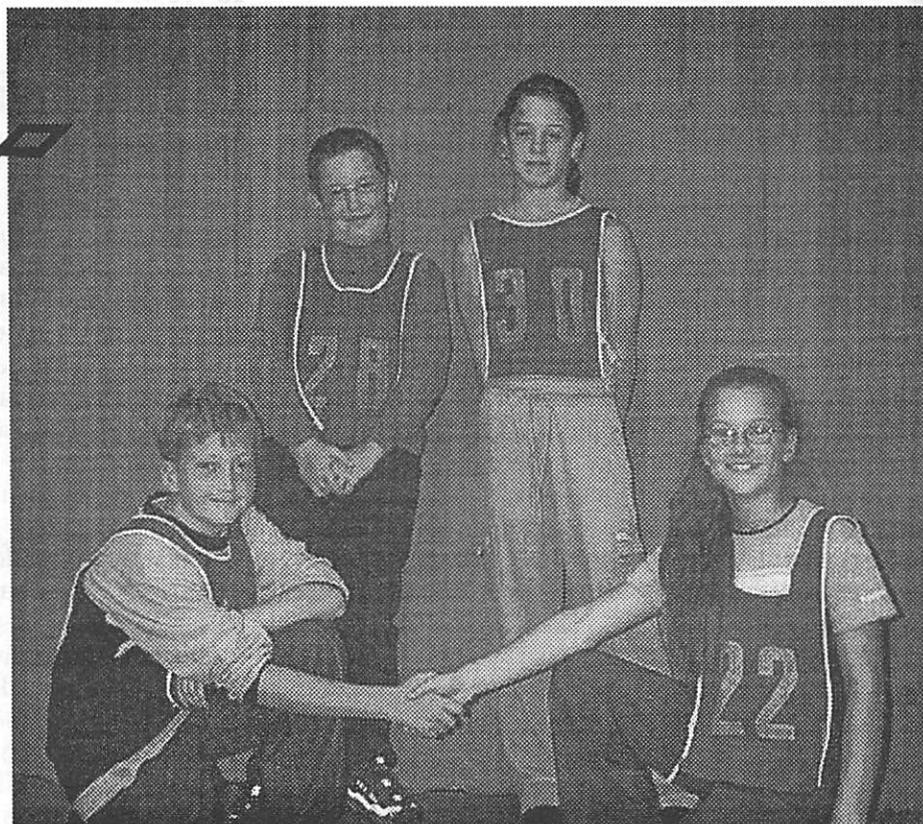


Dans notre cour d'école cette année, nous avons des médiateurs. Ce sont deux élèves de 5^e année et deux élèves de 6^e année qui ont été soigneusement choisis, puis, formés à intervenir et à apporter des solutions auprès des autres élèves lors de situations conflictuelles. Ils sont experts en résolution des conflits. L'objectif est de fournir aux élèves des pairs aidant lors de situations problématiques.

Les médiateurs ciblés sont capables d'entrer aisément en relation et de prendre position. Ils doivent interagir avec ouverture d'esprit dans différents contextes. Pour qu'ils soient visibles auprès des autres élèves sur la cour d'école, ils portent un dossard. Bien sûr un membre du personnel, qui a reçu une formation, leur offre un support constant. On leur permet de verbaliser ce qu'ils vivent, de faire des retours sur les situations vécues et de leur fournir des solutions au besoin. Pour ce faire, ils utilisent un journal de bord. Attention, les médiateurs n'ont pas le pouvoir de donner des conséquences, ils préviennent, conseillent ou avertissent seulement.

Depuis septembre, les médiateurs sont au poste et tous les intervenants se mettent d'accord pour dire que les résultats sont étonnants. Dans la majorité des

Les médiateurs dans notre école



cas, les petits problèmes survenus dans la cour sont réglés avant même la fin de la récréation. Il y a bien sûr des ajustements à faire au fil des semaines, toutefois, c'est bien agréable de voir les enfants résoudre leurs propres conflits. N'est-ce pas là un moyen intéressant pour l'apprentissage du vivre-ensemble?

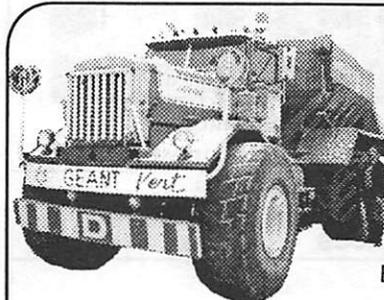
Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

418-243-3408

Ce message s'adresse aux femmes

Nous rêvons toutes de vivre longtemps et en santé. Nous cherchons souvent des moyens efficaces qui pourront nous aider à faire de notre rêve une réalité. Je me permets de vous proposer une piste de solutions intéressantes.

Si vous avez entre 50 et 69 ans, le P.Q.D.C.S. peut vous aider. Et oui, le programme québécois de dépistage du cancer du sein a pour objectif général de réduire le nombre de décès dus au cancer du sein d'au moins 25% sur une période de 10 ans. Cet objectif sera atteint si 7 femmes sur 10 acceptent de passer une mammographie de dépistage aux 2 ans. Lorsque vous recevez votre lettre, faites la démarche pour vous rendre dans un centre de dépistage.

Actuellement, 5 femmes sur 10 participent. C'est peu quand on sait qu'au Québec une femme sur 9 est susceptible de développer un cancer du sein au cours de sa vie.

Aujourd'hui, recevoir un diagnostic de cancer du sein ne signifie pas pour autant que c'est la mort qui nous attend. Un dépistage précoce et des traitements qui s'améliorent constamment augmentent le taux de guérison.

Je vous rappelle aussi que « Solidarité Cancer du Sein Montmagny-l'Islet » offre toujours un soutien aux femmes atteintes de cancer du sein ou en attente de diagnostic. C'est une forme de parrainage ou de jumelage qui vous permettra d'être soutenue, encouragée, écoutée par d'autres femmes qui peuvent avoir eu un vécu semblable et qui ont reçu une formation d'aidante.

Pour nous rejoindre, c'est facile: 248-0445 et laissez un message et on vous rappelle.

CLSC Montmagny, le numéro est 248-2572 et à l'Islet 598-3355 ainsi que la coordonnatrice au 249-2941.

Lorraine Lemelin, coordonnatrice

Solidarité Cancer du Sein de Montmagny-l'Islet

Fini la peur d'avoir peur

Vous souffrez d'un trouble de panique avec ou sans agoraphobie, d'une phobie simple ou de l'anxiété généralisée?

Il est possible pour vous de participer à un programme de traitement psychologique offert par le Trait d'Union, groupe d'entraide en santé mentale et par le C.L.S.C. de la MRC de Montmagny. La participation au groupe comprend une rencontre d'évaluation individuelle, dix rencontres de traitement en groupe et une rencontre de relance. Le début des rencontres est prévu pour la semaine du 12 janvier 2003 au C.L.S.C. à Montmagny.

Pour informations ou pour inscriptions, contactez Lianne Aubin au C.L.S.C. à Montmagny au 248-2572 poste 386.



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



la nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

**LES
CONSTRUCTIONS**
JEAN BOUCHER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Licence RBQ
8000-1316-58
Tél. et Fax: **259-2628**



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence 24 heures

4, rue Esli - C.P. 103 - Saint-François (Qc) - G0R-3A0

 (418)248-8585
  (418)266-1309
  (418)575-9933
  1-877-582-6124



Classi-Chœur recrute



Chorale en formation est à la recherche de choristes, soprano, alto, ténor et basse. Cet ensemble vocal qui compte déjà quelques membres s'est donné comme mandat de chanter Bach, Mozart, Beethoven, Vivaldi, pour ne nommer que ceux-là. Donc, c'est une chorale à caractère classique comme son nom l'indique.

Le Québec possède une grande variété de chorales, une évolution extraordinaire s'est faite ces dernières années du point de vue pédagogie vocale dans nos chœurs.

Selon les dernières études, pour obtenir un maximum de sonorité, Classi-Chœur mettra l'accent sur la diction, la respiration, la technique de pause de voix...

Les critères pour faire partie de cet ensemble sont : avoir une voix juste, bonne oreille, être capable de travailler à la maison. De plus, des cassettes seront à la disposition des choristes pour l'apprentissage des parties.

Les répétitions se font tous les mercredis de 17 h 30 à 21 h 30, à Saint-Jean-Port-Joli, à l'Académie Yvonne Boyce.

L'année 2002-2003 est l'année de recrutement, donc pour faire partie de cet ensemble, il sera nécessaire de passer une audition ou d'avoir des références.

Les auditions sont gratuites et se feront sur rendez-vous tout au long de l'année.

Pour information et audition: 418-598-9511

Source: Yvonne Boyce, St-Jean-Port-Joli

Le Guide des jouets de Protégez-vous

Option consommateurs et le magazine Protégez-Vous présentent Jouets 2003, l'incontournable guide d'achat de jeux et de jouets. Les lecteurs trouveront dans Jouets 2003 l'évaluation de 206 nouveautés, dont 22 cédéroms. Douze «sceaux d'excellence» ont été accordés et 119 produits ont mérité la cote 5 (très bon) ou 6 (recommandé). Trois jouets se sont par contre vus décerner un «prix poubelle». Jouets 2003 a refait son image : afin d'aider les parents à mieux s'y retrouver, une photo accompagne maintenant la présentation de chaque jouet ou jeu évalué dans le guide. *C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.*



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

**Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle Fi)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

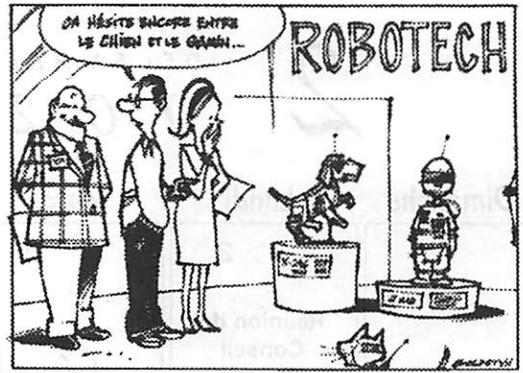
Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744



LES DÉBROUILLARDS

Foyeux Noël aux débrouillards!

Un pendule électrique

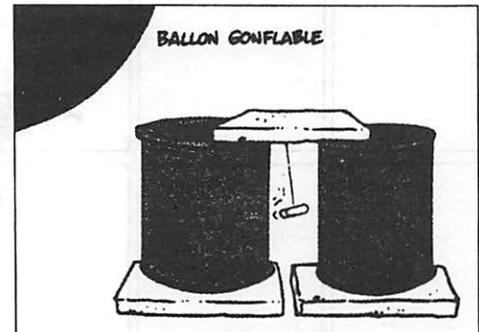
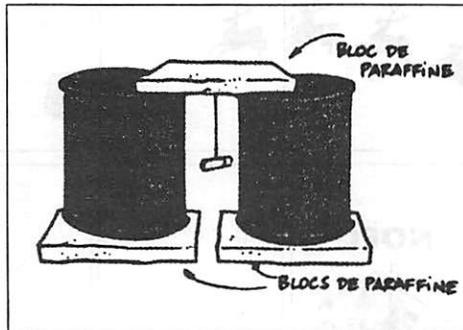


Voici comment fabriquer un pendule qui fonctionne à l'électricité statique! Comme toutes les expériences où l'électricité statique entre en jeu, celle-ci réussit mieux si l'air est sec.

- 3 blocs de paraffine
- 2 boîtes de conserve vides de même hauteur
- un bout de fil à coudre
- un trombone à papier
- une punaise
- un ballon gonflable

Fabriquer un pendule

- Entève l'étiquette de papier des deux boîtes de conserve, lave-les et sèche-les.
- Dépose ensuite chacune des boîtes sur un bloc de paraffine. La paraffine sert d'isolant.
- Attache un bout du fil au trombone à papier et fixe l'autre extrémité à la punaise.
- Plante la punaise au centre de l'autre bloc de paraffine et dépose le tout sur les boîtes de conserve (regarde l'illustration).
- Approche les boîtes l'une de l'autre, elles doivent être le plus proche possible sans toucher au trombone.
- Gonfle le ballon et frotte-le dans tes cheveux pour le charger d'électricité statique. Une fois le ballon bien chargé, approche-le d'une des boîtes sans la toucher.
- Observe ce qui se passe. Si le trombone ne bouge pas, rapproche légèrement les boîtes et essaie à nouveau.



La statique à l'oeuvre

Ton pendule fonctionne à cause d'un principe simple : les charges électriques semblables se repoussent entre elles; les charges différentes s'attirent.

Lorsque tu frottes le ballon dans tes cheveux, il accumule des charges électriques négatives. Lorsque le ballon s'approche d'une des boîtes, il repousse les charges négatives de la boîte; elles se déplacent donc du côté du trombone.

La boîte chargée négativement attire alors le trombone et lui transmet ses charges. Le trombone (maintenant chargé négativement) est maintenant repoussé vers la boîte de droite. Dès qu'il la touche, il lui transmet ses charges négatives.

Le trombone fait la navette

Le trombone agit un peu comme un traversier pour les charges électriques.

Le cycle se poursuit ainsi jusqu'au moment où les charges électriques sont bien réparties entre les boîtes.

Lorsque tu retires le ballon, le trombone reprend son mouvement. Les charges négatives qui s'étaient déplacées vers la boîte de droite reviennent maintenant vers la boîte de gauche. Encore une fois, le trombone cesse de bouger dès que les charges électriques sont réparties entre les boîtes.



2

DÉCEMBRE
0 0 2

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Réunion du Conseil	3 <i>Joyeuses Fêtes!</i>	4	5	6	7
8	9	10	11 Souper des Fermières	12 	13 Disco! Centre des loisirs 9-13 ans Tombée du journal	14
15	16	17 	18	19	20	21
22	23	24	25 NOËL! 	26	27	28
29	30	31 				



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- * FLEURISTE
- * BOUTIQUE DÉCORATION
- * SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 11 novembre 2002, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière et l'accueil sont suivis de la cérémonie de l'assermentation. Chacun des candidats qui ont été en élection en 2002 doit prêter serment qu'il va exercer ses fonctions au meilleur de sa connaissance et en toute honnêteté.

C'est le président d'élection, monsieur Yves Laflamme, qui appelle chacun des candidats concernés.

- 1- Monsieur Norbert Morin est proclamé officiellement maire et il prête serment.
- 2- Monsieur François Létourneau est proclamé officiellement conseiller au siège n° 2 et prête serment.
- 3- Monsieur Rénaud Roy est proclamé officiellement conseiller au siège n° 3 et prête serment.
- 4- Monsieur Auguste Boulet est proclamé officiellement conseiller au siège n° 4 et prête serment.

Les Conseillers qui n'étaient pas en élection cette année félicitent les nouveaux conseillers et ceux qui ont été réélus. Le président d'élection fait de même.

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'ils sont là pour représenter la population. Donc, il importe d'avoir une excellente écoute. De plus, un bon travail d'équipe est essentiel pour établir un climat sain dans le Conseil municipal.

La cérémonie se termine par quelques photos.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil adressent des remerciements à madame Mariette Pelletier. Durant son mandat, madame Pelletier a montré beaucoup de disponibilité et s'est impliquée dans les Loisirs et divers autres domaines par exemple la décoration de la nouvelle salle municipale et le rajeunissement de la grande salle des Loisirs. Donc, encore une fois, merci madame Pelletier pour votre très forte implication.

La réunion du 11 novembre 2002 débute:

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 7 OCTOBRE 2002**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 octobre 2002 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 octobre 2002
 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2002

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer
 les comptes suivants:

André Laforest Experts-Conseils, honoraires recherche eau potable:

- Saint-François	43 624,89	
- Berthier	52 834,73	
- Saint-Pierre	36 106,46	132 566,08
Martin Simard, remb. Bacs		64,00
Claude Morin, remb. frais déplacement		111,90
ADMQ, inscription formation 2002.		149,53
Remb. activités loisirs		15,40
Société Canadienne Postes, envoi liste électorale.		51,76
Société Canadienne Postes, envoi circulaires (aqueduc).		50,04
Fondation Hôtel-Dieu Montmagny, don achat scanner.		500,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 180 km.		54,00
Jocelyne Noël, remb. facture matériel		12,64
Telus-Québec, bureau, garage, Internet		419,19
Rémunération personnel électoral, élection 2002		2 943,46
Claude Morin, remb. frais déplacement		126,30
Jean-Yves Lamonde, fourniture 400 balises.		132,00
Jocelyne Noël, entretien bureau et conseil		85,00
Ministre du Revenu du Québec, remise d'octobre 2002		5 562,11
Revenu Canada, remise d'octobre 2002		3 359,71
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges octobre 2002.		1 004,49

Les Concassés du Cap, enlèvement vidanges octobre 02.	2 287,56
CARRA, remise d'octobre 2002	258,70
La Fabrique, loyer novembre 2002	166,67
Bureautique Côte Sud:	
Ruban imprimante, papier photocopieur	164,96
Contrat service photocopieur	123,93
Chemsearch, matériel équipement	322,00
Claude Morin, remb. frais déplacement	45,90
Conciergerie Montmagny, 1 lavage tapis Pav. Bédard	201,29
Construction B.M.L., asphalte	254,83
Débroussaillages JMS, fauchage chemins municipaux	2 012,94
Dépanneur Ultra, essence:	
Voirie	262,71
Service incendie	143,68
Ass. eaux	11,58
Desjardins Sécurité Financière, ass. collective novembre	1 444,11
Desroches, pompe 12 volts garage	419,84
Distribution A.B.R., lame pour couper asphalte	458,95
Dura-Lignes inc., marquage lignes de rue	4 027,06
Éclairage Raymond, pièce luminaire log. 538	118,70
Entretien Ménager D. Paquet, matériel entretien	184,70
Excavation Chanel & Fils, location pelle (ponceau J.-P. Bonneau)	809,78
Ferme Riverside, location voiture pour passer les bacs	172,54
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	43,80
Garage Bernard Morin enr., pièce camion Inter	159,65
Groupe Dynaco, taillage clé	6,43
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse	230,99
Hydro-Québec, éclairage public octobre	576,78
Imprimerie CCL, matériel électoral, bulletins de vote, sacs d'élection	1 401,94
ITT Flygt, location pompe	1 786,65
La Coopérative du Journal l'Oie Blanche, avis public	67,64
Laboratoire Environnement LCQ, analyses eau potable, eaux usées	386,48
Lavery De Billy, honoraires dossier équipements supralocaux	937,81
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	98,99

Les Automobiles Chabot		
pièces Ford 10 roues, inspection camion Inter, inspection camion Mack	253,27	
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	46,55	
Les Constructions H.D.F., réparation asphalte	460,10	
Les Entreprises Lévisiennes		
contrat pavage chemin de l'Aqueduc, chemin des Prairies	82 519,71	
Les Produits Ind. J.-P. Côté, chlore	1 495,90	
Lubrifiants Lub Tek, vaporisant pour équipement	99,61	
Notaire Bilodeau, photocopies divers plans	57,52	
Mario Gaumond		
1 compresseur garage	2179,72	
Pièces équipement	194,10	2 373,82
Mercier Électrique, réparation lumière de rue	308,95	
MRC Montmagny:		
Copie schéma révisé	70,00	
Enveloppes comptes taxes	10,35	80,35
Noram Experts-Conseils		
honoraires professionnels d'ingénierie	1 666,71	
Novicom 2000, pièces radios	82,70	
Pagenet, location téléavertisseur	314,19	
Philiat Blais, mini-excavatrice	126,53	
Pièces d'auto GGM, pièces équipement	480,83	
Pierre Martin, matériel chloration	10,00	
Praxair, location bouteilles	25,31	
Produits de Laboratoires certifiés, matériel équipement	843,16	
Produits V-TO, 1 caisse végétel	82,59	
Propane GRG, propane caserne incendie	191,52	
REM, pièce chloration	125,40	
René Samson:		
4 "ballast" et 2 tubes M. Paroisse	137,00	
travaux d'électricité enfouissement		
des fils Site institutionnel	9196,25	9 333,25
Signo-Tech:		
Panneaux signalisation	858,54	
Support pour enseigne	170,12	1 028,66
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers		
Aqueduc	1,94	

Site institutionnel	7,79
Ass. des eaux	16,54
Embellissement	24,45
Immeubles municipaux	189,18
Garage	690,69
	930,59
Station service Arrêt Stop, essence Inter	115,58
Unibéton, sable et sel	214,65
Yves Laflamme, remb. frais déplacement + matériel	37,60
Zirkonium Holdings inc., matériel aqueduc	235,28
TOTAL:	270 337,53

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

“Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d’une session du Conseil”

Monsieur le Maire demande à monsieur le conseiller Pierre Jean de faire état de la situation financière de la municipalité en commentant le rapport budgétaire (6 novembre 2002) que lui a remis le secrétaire-trésorier.

À l’aide du rapport budgétaire, il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard des dépenses budgétaires.

Au poste de “*l’Administration générale*”, il avait été budgété 232 063\$. Présentement, une somme de 256 115\$ a été dépensée. Cet écart est en majeure partie imputable à un prêt de 20 000\$ qu’a dû faire la Municipalité à l’O.M.H. de Saint-François et au remplacement du télécopieur au montant de 3 248\$. La municipalité a dû aussi rembourser des taxes pour un montant de 3 462\$ alors qu’elle avait budgété un montant de 1 000\$. L’O.M.H. Saint-François va rembourser son emprunt de 20 000\$ à la municipalité au mois de décembre 2002. Donc, le poste de l’Administration générale va clore l’année avec un léger déficit.

Le poste de “*Sécurité publique*” qui comprend les services de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l’incendie montre une dépense de 156 501\$. Il avait été prévu au budget 167 424\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 6,52% pour finir l’année dans ce poste budgétaire.

Le poste “*Transport routier*” comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l’éclairage des rues. À ce poste, il avait été budgété 399 960\$ et il apparaît à date une dépense de 281 315\$. Donc, il y a une disponibilité de 29,66% à ce poste. Cette disponibilité va baisser beaucoup car le coût de l’asphaltage pour la réfection de deux tronçons sur la Montée Les Prairies n’apparaît pas (85 000\$).

Le poste budgétaire "Hygiène du milieu" regroupe les sections aqueduc et égout. Il y a un budget de 198 668\$. Le projet eau potable, pour Saint-François, indique à date une dépense de 55 470\$. L'ensemble des dépenses du poste «Hygiène du milieu» s'élèvent à 170 915\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 14% dans ce poste budgétaire.

Le poste "Urbanisme et mise en valeur du territoire" inclut le salaire de l'inspecteur municipal, la quote-part de la MRC et le Comité d'embellissement. Il avait été budgété à ce poste 107 720\$. À date, il y a une dépense de l'ordre de 144 483\$. Cet écart est strictement attribuable au Site institutionnel. Un montant de 30 000\$ avait été budgété. Le réel montre une dépense de 84 259\$. Ce montant comprend le salaire des employés et les matériaux. Par contre, la municipalité va toucher près de 40 000\$ en subventions pour ces travaux. Ce qui signifie que le poste ne sera pas déficitaire à la fin de l'année.

Le poste "Loisirs et culture" montre qu'une somme de 87 025\$ avait été budgétée. La dépense s'élève actuellement à 116 366\$. La différence est imputable à la réfection de la grande salle des Loisirs qui a coûté 33 153\$. Ces rénovations n'avaient pas été budgétées. C'est ce qui explique que le poste est déficitaire.

Le poste "Frais de financement" montre une dépense de 169 963\$ alors qu'il avait été budgété 170 743\$. Donc, il y a encore dans ce poste budgétaire une disponibilité de 0,46%.

Le poste "Remboursement en capital" s'élève à 121 201\$. Il avait été budgété 131 900\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 8,11%.

Le poste "Transfert à l'état des activités d'investissement" n'a pas été touché. Il avait été budgété 64 201\$ et le montant à ce moment-ci est toujours disponible en immobilisation.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 1 559 704\$. À date, il y a 1 596 008\$ de perçu. Il reste des subventions à recevoir:

- Réparation Pont Rivard:	21 000\$
- Réparation chemins:	35 000\$
- Site institutionnel:	30 000\$
- Voirie:	23 000\$
- Divers:	5 000\$
TOTAL:	114 000\$

Les dépenses totales à date sont de 1 255 809\$. À cela, il faut ajouter les dépenses de novembre qui s'élèvent à 170 681\$. Les dépenses de décembre sont à venir. Bref, si tout va bien, la municipalité devrait dégager un surplus budgétaire se situant entre 15 000\$ et 45 000\$ pour l'année 2002.

Voilà la situation financière de la municipalité au 6 novembre 2002.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À la séance régulière du 7 octobre dernier, le Conseil municipal a été saisi du dossier de «Ferme du Trèfle blanc» du 1288 chemin St-François Ouest (lot No P-119).

Le requérant a fait une demande de dérogation mineure.

Un avis public en ce sens a été publié dans le journal l'Oie Blanche le 19 octobre dernier.

Nature et effets: Permettre l'implantation et la construction d'une plate-forme à fumier

couverte à moins de 50 mètres du chemin public tel que le prescrit le règlement de zonage de la municipalité.

Le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni lundi le 21 octobre afin de discuter du dossier de "Ferme du Trèfle blanc".

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal: "d'accepter la dérogation mineure présentée par Ferme du Trèfle blanc".

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accepter la demande de dérogation mineure de «Ferme du Trèfle blanc» du 1288 chemin St-François Ouest (lot P-119).

PRÉSENTATION DE FACTURES CONCERNANT LA RECHERCHE EN EAU POTABLE (À TITRE INFORMATIF)

Le secrétaire a transmis à monsieur Michel Tétreault de la firme BPR, pour recommandation de paiement, une série de factures en provenance de «Samson et Frères Inc.». Ces dernières concernent la recherche en eau potable et les travaux de forage.

Le partage des honoraires est le suivant:

Saint-Pierre

21 578,69 taxes incluses (22-08-2002)

4 601,00 taxes incluses (26-09-2002)

23 921,29 taxes incluses (26-04-2002)

50 100,98\$

Berthier-sur-Mer

- - -

5 278,95 taxes incluses (26-09-2002)

3 696,94 taxes incluses (26-04-2002)

8 975,89\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour que ces honoraires de Samson et Frères Inc. soient payés après que recommandation de paiement ait été faite par BPR.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'Association touristique Chaudière-Appalaches est l'interlocuteur privilégié de Tourisme Québec pour la région de Chaudière-Appalaches. Elle représente plus de 500 membres. C'est une entreprise sans but lucratif dont la mission consiste à favoriser le développement et la promotion de l'industrie touristique de son territoire tout en contribuant à la réussite des entreprises qui en sont membres.

Pour renouveler l'adhésion, il en coûte 0,15¢ per capita. La municipalité compte 1 600 habitants donc cela représente une somme de \$240,00 taxes en sus.

CONSIDÉRANT QU'il y a un grand nombre d'emplois qui sont créés grâce à l'industrie touristique;

CONSIDÉRANT QUE des personnes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

oeuvrent dans le domaine touristique;

CONSIDÉRANT QUE l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches est une fenêtre formidable pour promouvoir le tourisme sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'adhérer à l'Association touristique de Chaudière-Appalaches pour 2003 selon la tarification proposée c'est-à-dire: 0,15¢ per capita, ce qui représente pour la municipalité une somme de deux cent quarante dollars (240,00\$) taxes en sus.

SOUMISSIONS POUR DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE INSTITUTIONNEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entend donner à contrat le déneigement de la rue Du Rocher et de tout le Site institutionnel de la municipalité pour l'hiver 2002-2003.

La description des lieux a été envoyée à chacun des soumissionnaires invités. Ces derniers avaient jusqu'au 11 novembre à 16 h 00 pour envoyer leurs soumissions.

CONSIDÉRANT QUE depuis déjà quelques années la municipalité donne à contrat le déneigement de la rue Du Rocher parce que son équipement est trop gros;

CONSIDÉRANT QUE pour les mêmes raisons, la municipalité veut modifier le contrat de déneigement en ajoutant à la rue Du Rocher toute la partie du Site institutionnel;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission présentée par monsieur Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue Du Rocher et de tout le Site institutionnel pour la somme de mille cinq cents dollars (1 500\$) taxes en sus;

QUE le soumissionnaire retenu s'en tienne rigoureusement aux spécifications qui apparaissent sur la demande de soumission sur invitation.

SOUMISSION SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT AUX LOISIRS ST-FRANÇOIS

Des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement aux Loisirs. Les soumissionnaires invités étaient les suivants:

M. Jacques Blais	1 850\$ taxes en sus
M. Gilles Lamonde	1 475\$ taxes en sus
M. Alphonse Marceau	1 875\$ taxes en sus
M. Jacques Théberge	N'a pas soumissionné

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Gilles Lamonde au montant de mille quatre cent soixante-

quinze dollars (1 475,00\$) taxes en sus pour effectuer le déneigement 2002-2003 aux Loisirs de St-François tel que spécifié sur la soumission sur invitation.

SOUSSION BÉLIER MÉCANIQUE POUR SILLON DANS LES CHAMPS

À la séance du 7 octobre dernier, le Conseil municipal avait décidé de demander des soumissions pour la fourniture d'un bélier mécanique. Ce dernier servira à faire des sillons dans les champs afin de diminuer la poudrière dans les chemins.

Des soumissions ont été demandées à:

- Les Constructions HDF inc.
- Martin Mercier inc.

Ces derniers avaient jusqu'au 11 novembre à 16 h pour faire parvenir leurs soumissions.

Comme les soumissionnaires invités ne peuvent garantir leur disponibilité en tout temps après un appel logé par la municipalité pour faire des sillons dans les champs, cette dernière a décidé de ne retenir aucun des soumissionnaires invités. La municipalité, lorsqu'elle aura besoin, appellera Martin Mercier inc. et Les Constructions HDF inc. et ce sera celui qui sera disponible le plus rapidement qui sera choisi pour faire le travail. Cette façon de faire prévaudra pendant tout l'hiver 2002-2003.

RECONNAISSANCE DU SITE INSTITUTIONNEL (À TITRE INFORMATIF)

Au printemps 2002, la Commission des biens culturels du Québec s'associait à Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) pour sensibiliser les élus municipaux aux trésors patrimoniaux régionaux. Le projet consistait à identifier dix (10) biens exceptionnels dans chacune des régions membres du réseau VVAP. Parmi ces biens identifiés par les animateurs VVAP, les élus devaient choisir le bien patrimonial le plus représentatif de leur région respective.

La Commission des biens culturels du Québec a répertorié quarante-six (46) biens culturels dans tout le Québec.

Le Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en fait partie.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF POUR 2003

(À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a approuvé, en vertu d'un règlement du gouvernement, la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier 2003. Les résultats étalés sont les suivants:

	2003	2002	2001
Proportion médiane	96%	97%	99%
Facteur comparatif	1.04	1.03	1.01

SUPPORT TECHNIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

Concernant le logiciel Biblio-Gestion de la bibliothèque du Rocher, un contrat avait été rédigé par le concepteur du logiciel, monsieur Christian Collin. La municipalité avait accepté le contrat mais elle stipulait à monsieur Collin que l'article 6 devait être enlevé dudit contrat parce que trop restreignant. L'article 6 disait ceci:

"Toute cessation de paiement du support technique devra correspondre à la fin de l'utilisation du logiciel, le service technique ne pouvant être fourni que par le programmeur ou ses successeurs."

Monsieur Collin s'est renseigné et il joint à son argument un texte sur la protection du logiciel par droit d'auteur. Aussi, accepte-t-il une légère modification dans le texte de l'article 6 qui dirait ceci:

"Le code source du logiciel demeure l'entière propriété de l'auteur du logiciel ou de ses successeurs."

La municipalité a pris connaissance de la nouvelle formulation de l'article 6 du contrat. Hors, la substance du message est exactement la même que la première fois. Aussi, la municipalité décide d'accepter la formulation originale de l'article 6 et de signer le contrat.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
accepte de signer le premier contrat qui avait été présenté par monsieur Christian Collin
concernant le logiciel Biblio-Gestion de la bibliothèque du Rocher.

DEVIS / CLÔTURE MÉTALLIQUE POUR SITE INSTITUTIONNEL

Une clôture va entourer tout le Site institutionnel et un portail va remplacer la chaîne qui délimite le Site de la rue du Rocher.

Un devis pour la clôture et le portail est en voie de réalisation. C'est l'architecte paysagiste, madame Chantal Prud'Homme, qui l'établit. Il va être présenté à trois (3) soumissionnaires invités. Ces derniers vont avoir jusqu'au 6 novembre à 15 h pour faire parvenir leur soumission au bureau municipal.

Lorsque le Conseil municipal aura retenu l'entrepreneur par voie de résolution, à sa séance du 11 novembre, ce dernier sera invité à se déplacer sur les lieux, avant la neige, pour prendre tous les relevés nécessaires.

La fabrication du portail et de la clôture pourra se faire pendant l'hiver. L'installation se fera au printemps 2003.

Voici les résultats après le dépouillement des soumissions:

Clôture Provinciale inc.	27 820,00\$ taxes en sus
Entreprises Christian Lemelin inc.	31 920,00\$ taxes en sus
Rodrigue Métal Itée	30 745,00\$ taxes en sus

Donc, le soumissionnaire retenu est: Clôture Provinciale inc.

CONSIDÉRANT QUE tous les soumissionnaires invités se sont vu remettre le même devis concernant la clôture métallique pour le Site institutionnel;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu vérification de toutes les soumissions reçues afin

de bien vérifier leur conformité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de "Clôture Provinciale inc." concernant l'achat et l'installation d'une clôture ornementale qui va ceinturer le Site institutionnel;

QUE le soumissionnaire retenu soit avisé que le Conseil municipal, de concert avec le Comité d'embellissement, a décidé de supprimer dans le bordereau de soumission le point n° 4 – clôture, section FF, montant forfaitaire 6 200,00\$;

QUE le coût global de l'achat et de l'installation de la clôture ornementale s'élève à vingt et un mille six cent vingt dollars (21 620,00\$) taxes en sus en tenant compte des sections AA, CC, DD, BB et EE;

QUE "Clôture Provinciale inc." vienne sur les lieux accompagné de madame Chantal Prud'Homme, architecte-paysagiste, pour prendre les relevés nécessaires avant qu'il y ait de la neige sur le terrain;

QUE "Clôture Provinciale inc." fabrique la clôture ornementale durant la période hivernale;

QUE «Clôture Provinciale inc.» vienne installer ladite clôture au printemps 2003 (au plus tard le 1er juin 2003);

QUE "Clôture Provinciale inc." facture les coûts de la clôture à la municipalité au moment de son installation, c'est-à-dire au printemps 2003 et ce, afin que cette dépense apparaisse sur le budget 2003;

QUE "Clôture Provinciale inc." s'en tienne au devis du 28 octobre 2002 excepté pour la section FF qui est supprimée.

HONORAIRES EN MAIN POUR EAU POTABLE

Honoraires en date du 2 mars 2002 concernant le projet: "Système de chloration de Saint-François":

Montant	2 116,98
TPS	148,19
TVQ	169,89
TOTAL:	2 435,06\$

Honoraires en date du 2 mars 2002 concernant l'intégration du réseau des trois (3) municipalités:

Berthier-sur-Mer	5 918,33
Saint-François	5 918,34
Saint-Pierre	5 918,33
SOUS-TOTAL	17 755,08
TPS	1 242,85
TVQ	1 424,84
TOTAL:	20 422,69\$

Honoraires en date du 2 mars 2002 concernant le projet: Puits – Secteur de l'Anse/Berthier-sur-Mer:

Montant	13 410,85
TPS	938,76
TVQ	1 076,22
TOTAL:	\$15 425,83

Honoraires en date du 27 avril 2002 concernant le projet: Produits métalliques Roy:

Montant	1 500,00
TPS	105,00
TVQ	120,38
TOTAL:	\$1 725,38

Honoraires en date du 29 juin 2002 concernant le projet: Intégration du réseau des trois (3) municipalités

Berthier-sur-Mer	22 582,52
Saint-François	20 781,16
Saint-Pierre	21 466,48
SOUS-TOTAL	64 830,16
TPS	4 538,11
TVQ	5 202,62
TOTAL:	\$74 570,89

Si on réunit les honoraires de BPR pour chaque municipalité:

BERTHIER-SUR-MER	SAINT-FRANÇOIS	SAINT-PIERRE
6 807,56	2 435,06	6 807,56
15 425,83	6 807,56	24 856,96
24 856,96	1 725,38	-
-	24 856,96	-
47 090,35	35 824,96	31 664,52

CONSIDÉRANT QUE le dossier de l'eau potable est en marche depuis l'automne 2001;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénieurs qui est mandatée pour œuvrer dans ce dossier est BPR;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires présentés par la firme BPR ont été bien divisés de telle sorte qu'on sait exactement la part qui revient à Berthier-sur-Mer, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires présentés par BPR couvrent la période du 2 mars 2002 au 29 juin 2002;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, en tant que mandataire du dossier pour les deux (2) autres municipalités, accepte de payer à la firme BPR les honoraires suivants:

• Berthier-sur-Mer	47 090,35\$
• Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	35 824,96\$
• Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	31 664,52\$
TOTAL:	114 579,83\$

QUE le mandataire facture à Berthier-sur-Mer et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud la part qui leur revient mais cette fois-ci avec les taxes nettes car le mandataire récupère .5714 de la TPS.

SUBVENTION POUR MONTÉE DES PRAIRIES ET CHEMIN DE L'AQUEDUC

Le ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime, monsieur Jacques Baril, confirme les deux subventions qui avaient été recommandées par le député Réal Gauvin:

1 ^{re} subvention	25 000,00\$
2 ^e subvention	10 947,00\$

Les deux subventions sont valables pour la durée de l'exercice financier 2002-2003. Les travaux autorisés doivent être terminés au plus tard le 31 mars 2003, date limite pour soumettre les pièces justificatives.

Pour obtenir les subventions, il faut que le Conseil affirme par voie de résolution que les travaux sont bel et bien terminés et que des dépenses ont été encourues suite à la réalisation de ceux-ci.

ATTENDU QUE les travaux (couche d'usure) sur les deux tronçons de la Montée des Prairies sont terminés;

ATTENDU QUE le Conseil municipal approuve les dépenses encourues de l'ordre de 82 519,71\$ pour les travaux qui ont été exécutés sur le chemin de la Montée des Prairies;

ATTENDU QUE les travaux exécutés ne feront pas l'objet d'une autre subvention;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud réclame une subvention de vingt-cinq mille dollars (25 000,00\$) pour l'amélioration de la Montée des Prairies.

ATTENDU QUE les améliorations qui ont été apportées au chemin de l'Aqueduc sont terminées;

ATTENDU QUE le Conseil municipal approuve les dépenses encourues de l'ordre de 12 499,66\$ pour les travaux qui ont été exécutés sur le chemin de l'Aqueduc;

ATTENDU QUE ces travaux ont été faits en régie interne et qu'il faut ajouter en matériel et temps une somme d'environ 10 000,00\$;

ATTENDU QUE les travaux exécutés ne feront pas l'objet d'une autre subvention;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud réclame une subvention de dix mille neuf cent quarante-sept dollars (10 947,00\$) pour l'amélioration du chemin de l'Aqueduc.

BUDGET RÉVISÉ 2002 DE L'O.M.H. DE SAINT-FRANÇOIS

Le directeur-gérant de l'O.M.H. de Saint-François a envoyé une lettre au conseiller en gestion, monsieur René Sauvageau, lui signifiant que les disponibilités en liquidité de l'O.M.H. sont très justes. Depuis 10 ans qu'il est en poste, c'est la première fois qu'il vit une telle situation. Donc, le directeur-gérant et le conseiller en gestion ont regardé attentivement le budget 2002 afin de déceler ce qui ne va pas.

Ils en sont arrivés à la conclusion que les revenus de location qui avaient été soumis et approuvés sont trop élevés par rapport à la réalité:

2002 soumis	2002 réalité
125 024,00 \$	112 568,00 \$

donc, il y a une différence de **12 456,00 \$**. Pourquoi cet écart?

1. Des locataires qui ont eu droit à une baisse de loyer
2. Des logements qui se sont libérés

Il faut que le budget révisé soit approuvé par le Conseil municipal et par le Conseil de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

CONSIDÉRANT QUE les revenus de location qui ont été soumis pour 2002 vont être en deçà de la réalité;

CONSIDÉRANT QUE depuis le début de l'année 2002 il y a un manque de liquidité dans le compte de l'O.M.H. et ce, même si aucun travaux n'ont été entrepris;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller en gestion a demandé au directeur-gérant de présenter un budget révisé 2002 afin de pallier à ce manque à gagner et que cela a été fait;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal approuve le budget révisé 2002 de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE ledit budget révisé soit transmis au conseiller en gestion, monsieur René Sauvageau, à la Société d'Habitation du Québec.

SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR CLÔTURE À GRILLAGE

Avec l'arrivée de la collecte sélective le 29 novembre prochain, la municipalité veut offrir à sa population un endroit où elle pourra déposer du métal et des matériaux divers. L'endroit sera situé au garage municipal. Il y aura des containers prévus à cet effet. Le lieu sera clôturé et en temps et lieu, nous communiquerons les périodes d'ouverture pour aller porter les résidus.

Des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'achat et l'installation d'une clôture avec grillage et trois (3) barrières. Celle-ci sera fixée à l'est du garage municipal. Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au jeudi 7 novembre 2002 à 16 h pour faire parvenir leurs soumissions.

Voici les résultats obtenus:

	<u>Matériel et installation, taxes en sus</u>
- Clôture Alpha inc.	\$4 100,00
- Clôture Colbo	\$ 4 312,50

- Clôture GP	\$4 100,00
- Clôture Orléans	\$4 252,00

Le Conseil municipal retient la soumission de: Clôture Alpha inc.

Le soumissionnaire Clôture GP a été rejeté car sa soumission est entrée après le délai autorisé.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut offrir à sa population un endroit où elle pourra mettre des résidus de construction et de métal;

CONSIDÉRANT QUE des gros récipients (roll-of) seront disponibles à l'est du garage municipal pour recevoir ces quantités inhabituelles de résidus résidentiels à l'occasion de réparations ou simplement d'un ménage;

CONSIDÉRANT QUE l'endroit se doit d'être clôturé afin de pouvoir exercer un certain contrôle sur l'arrivage et la provenance de ces matières;

CONSIDÉRANT QU'il y aura des périodes déterminées pour apporter les résidus et qu'elles seront annoncées lorsque tout l'équipement sera en place;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Clôture Alpha inc.» au montant de quatre mille cent dollars (4 100,00\$) taxes en sus pour le matériel et l'installation de ladite clôture à l'est du garage municipal;

QUE l'installation de la clôture se fasse le plus tôt possible cette année;

QUE le grillage soit garanti pour une période de dix (10) ans et que l'installation soit garantie pour une période de cinq (5) ans.

ASSURANCES (TABLEAU DES EMPLACEMENTS)

L'assureur de la municipalité (Groupe PMT Assurances inc.) demande de lui transmettre une résolution à l'effet que la municipalité l'autorise à modifier les limites d'assurances des bâtiments apparaissant sur le tableau des emplacements pour fin d'évaluation. Cela ne concerne pas les emplacements qui sont hachurés et que la municipalité ne voulait plus assurer.

Une copie du tableau des emplacements pour fin d'évaluation est remise aux élus pour qu'ils puissent mieux comprendre.

ATTENDU QUE le tableau des emplacements pour fin d'évaluation couvrant la période du 15/05/2002 au 15/05/2003 a bel et bien été présenté aux élus afin qu'il n'y ait pas d'imbroglio;

ATTENDU QUE la municipalité ne revient pas sur sa décision prise à la séance du 13 mai dernier (résolution No 101-2002) à savoir qu'elle a demandé à Groupe PMT Assurances inc. d'effectuer certains changements;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a pris connaissance du tableau des emplacements pour fin d'évaluation (du 15/05/2002 au 15/05/2003) et qu'elle confirme que la partie hachurée du tableau ne doit plus être assurée;

QU'un changement additionnel soit tenu en compte par le Groupe PMT Assurances inc. et cela concerne le garage municipal situé au 35, chemin St-François Est. Actuellement, le montant d'assurances pour ce bâtiment est de 418 160\$ alors que la valeur de remplacement est de 280 628\$. Hors, la municipalité veut que Groupe PMT Assurances inc. baisse le montant d'assurances pour ledit bâtiment à 280 628\$. Pour tout le reste, il n'y a pas d'autres correctifs à apporter.

QUE le Maire, monsieur Norbert Morin, et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Lachance, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires qui sont reliés de près ou de loin aux assurances générales de la municipalité.

FONDS DE ROULEMENT

À la séance du 3 décembre 2001, la municipalité avait décidé d'utiliser son fonds de roulement pour l'achat des habits de pompiers (résolution No 209-2001) et pour l'achat de la génératrice (résolution No 211-2001). Dans les deux cas, le terme de remboursement est de trois (3) ans. Donc, par voie de résolution, il faut rembourser le fonds de roulement.

1 ^{re} année de 3	Habits de pompiers	9 859,97\$
1 ^{re} année de 3	Génératrice	3 330,76\$
		TOTAL: 13 190,73\$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est servie de son fonds de roulement pour l'achat des habits des pompiers et pour l'achat de la génératrice en fin d'année 2001, et avec un terme de remboursement échelonné sur une période de trois (3) ans;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud verse les sommes suivantes pour renflouer son fonds de roulement:

1 ^{re} année de 3	Habits de pompiers	9 859,97\$
1 ^{re} année de 3	Génératrice	3 330,76\$
		TOTAL: 13 190,73\$

NOUVEAU REPRÉSENTANT SUR LE C.A. DE L'O.M.H.

Le Conseil de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est constitué de sept (7) personnes.

Trois (3) sont nommées par la municipalité:	M. Norbert Morin M. Augustin Roy M. Joseph-Aimé Blais
Deux (2) sont nommées par les locataires:	Mme Lise Leblanc 1 poste vacant
Deux (2) représentants des groupes socio-économiques:	Mme Fabienne Blais Mme Lucette Tanguay

La durée des mandats est de trois (3) ans.

Monsieur Norbert Morin agit à titre de Président de l'Office depuis plusieurs années. Bien

qu'il aime encore occuper cette fonction, depuis qu'il est maire de la municipalité il s'aperçoit que les tâches augmentent et qu'il dispose de beaucoup moins de temps. Aussi souhaite-t-il la nomination d'une autre personne représentant la municipalité au sein du Conseil d'administration de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le mandat de monsieur Morin sur le c.a. de l'O.M.H. se termine le 3 mars 2004.

CONSIDÉRANT QUE depuis que monsieur Norbert Morin a été élu Maire il dispose de beaucoup moins de temps car ses nouvelles fonctions sont exigeantes;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Norbert Morin représente la municipalité sur le Conseil de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Norbert Morin démissionne de son poste au sein du c.a. de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour les raisons invoquées ci-haut;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal désigne monsieur Yves Laflamme pour remplacer monsieur Norbert Morin sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à titre de représentant de la municipalité;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant et que monsieur Laflamme termine le mandat de monsieur Morin. Ce mandat vient à terme le 3 mars 2004.

VARIA

FOSSES SEPTIQUES

Une contribuable a signifié au bureau municipal que si tous ceux qui ont des fosses septiques s'associaient quand vient le temps de les faire vider, il serait peut-être possible d'obtenir de meilleurs prix. L'idée est très bonne, cependant, c'est un dossier qu'est en train de traiter la MRC de Montmagny. On ignore pour le moment quand le dossier va être prêt mais monsieur le Maire a réitéré le fait que c'est la MRC qui s'occupe de ça.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée au lundi 25 novembre prochain à 19 h 30.

La séance se termine à vingt-deux heures et trente-cinq minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier

Les jeunes de la Chaudière-Appalaches : un portrait positif

Comme plusieurs régions du Québec, la région de la Chaudière-Appalaches connaîtra une baisse démographique importante au cours des prochaines années. Les jeunes de 15 à 29 ans passeront de 81 000 en 2002 à 51 000 en 2041, soit près de 30 000 jeunes de moins d'ici les 40 prochaines années.

Par contre, les jeunes de la Chaudière-Appalaches réussissent mieux à l'école que les autres jeunes du Québec. Ils travaillent également plus que dans les autres régions de la province et ils ont plus de chances de trouver un emploi stable. Le taux d'emploi atypique est effectivement plus faible, 42,3 % comparé à la moyenne québécoise de 46,7 %.

«Excepté la baisse démographique, la région ne connaît pas une situation aussi difficile au niveau des jeunes que les autres régions du Québec, soutient Patrick Lebel, président du Conseil permanent de la jeunesse. Les données sont très encourageantes, ce qui ne nous empêchera pas de rencontrer des jeunes afin de discuter avec eux de l'avenir de leur région et du Québec.»

Le CPJ s'inspirera de ces discussions pour le projet «Québec 2017», un document qui présentera les idées de la jeune génération pour le Québec de demain, dont la parution est prévue pour le printemps 2003.

Le Conseil permanent de la jeunesse existe depuis le 23 juin 1987, à la suite d'un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en 1986. Il est composé de 15 membres âgés entre 15 et 30 ans. Le mandat de l'organisme est de conseiller le gouvernement sur toute question relative à la jeunesse. Il travaille à l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse québécoise ainsi qu'à son intégration et sa participation à la société.

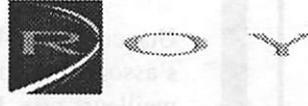
Confirmation

Félicitations à nos jeunes qui ont été confirmés ! Vous avez fait un pas de plus pour vous engager sur le chemin de la vie chrétienne et pour accepter de remplir la mission que le Seigneur vous confie. Vous faites de plus en plus partie de la communauté chrétienne et nous comptons sur vous. Ensemble, nous avons à vivre, de jour en jour, comme des amis de Jésus.

Chauffage d'un logement

Le propriétaire est tenu, de par la loi, d'assurer à son locataire une température ambiante confortable, quelle que soit la période de l'année.

Cela découle de l'obligation d'entretenir le logement en état de servir à l'usage pour lequel il a été loué et de le maintenir en bon état d'habitabilité. On reconnaît généralement que dans des conditions normales, la température minimale d'un logement doit se situer aux alentours de 21° Celsius (70° Fahrenheit). Le locataire, de son côté, ne doit pas causer un préjudice à son propriétaire, par exemple en laissant les fenêtres ouvertes pour une durée prolongée, par temps froid. *C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.*



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

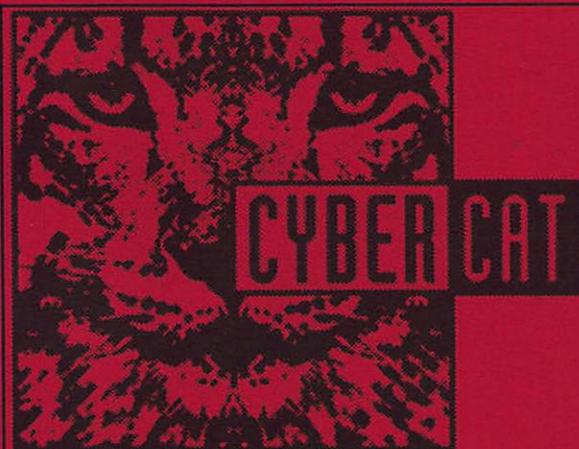
52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Vaccin contre la grippe

La campagne de vaccination contre la grippe est présentement en cours. Cette année encore, la campagne de vaccination gratuite vise la clientèle de personnes âgées de 60 ans ou plus ainsi que les personnes atteintes d'une maladie chronique. Les personnes vivant avec les malades chroniques et le personnel des établissements de soins de santé peuvent également recevoir ce vaccin gratuitement. La grippe peut entraîner pour les personnes les plus vulnérables des complications graves. Pour se faire vacciner, il faut prendre rendez-vous en s'adressant à son CLSC ou à sa clinique médicale *C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.*



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Quelques conseils sur le rhume et la grippe

Le rhume et la grippe sont causés par des virus. C'est pourquoi il n'est pas possible de les guérir puisque les antibiotiques n'agissent pas sur les virus mais seulement sur les bactéries. Le rhume se manifeste par des éternuements, un écoulement nasal et parfois un mal de gorge. Il amène rarement des complications graves, mais peut causer une congestion des sinus (sinusite) ou des maux d'oreilles (otite).

La grippe entraîne une forte fièvre soudaine (38 à 40° C ou 100 à 102° F), des maux de tête importants et des douleurs généralisées. On se sent plus fatigué et on s'épuise rapidement. La toux est un facteur courant. La grippe peut parfois mener à la bronchite et à la pneumonie.

Il est donc important de se reposer et de boire beaucoup d'eau (6 à 8 verres d'eau par jour) afin d'empêcher les sécrétions de s'accumuler dans les voies respiratoires. On peut aussi utiliser un humidificateur à air froid (il faut toutefois veiller à bien le nettoyer et régulièrement). Il est toujours possible de soulager certains symptômes à l'aide de médicaments vendus sans ordonnance. Le pharmacien peut aider à faire un meilleur choix selon le cas. Il existe maintenant des médicaments sur ordonnance qui permettent de diminuer les symptômes et la durée de la grippe. Il faut toutefois les prendre dans les 36 heures suivant l'apparition des premiers signes de l'infection. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Saviez-vous que...

- * Une personne sur deux souffrira d'au moins un rhume cet hiver.
- * Les enfants de un à cinq ans peuvent avoir six à douze rhumes par année.
- * Le temps froid ou les pieds mouillés ne donnent pas le rhume ou la grippe.
- * Le rhume et la grippe se propagent par le contact avec les mains.
- * Vous pouvez recevoir le vaccin contre la grippe même si vous avez le rhume, à condition de ne pas faire de la fièvre.
- * Si vous devez subir une prise de sang dans les trois semaines suivant l'administration de votre vaccin, avisez à ce moment-là la personne responsable.

Pierre Martin, pharmacien

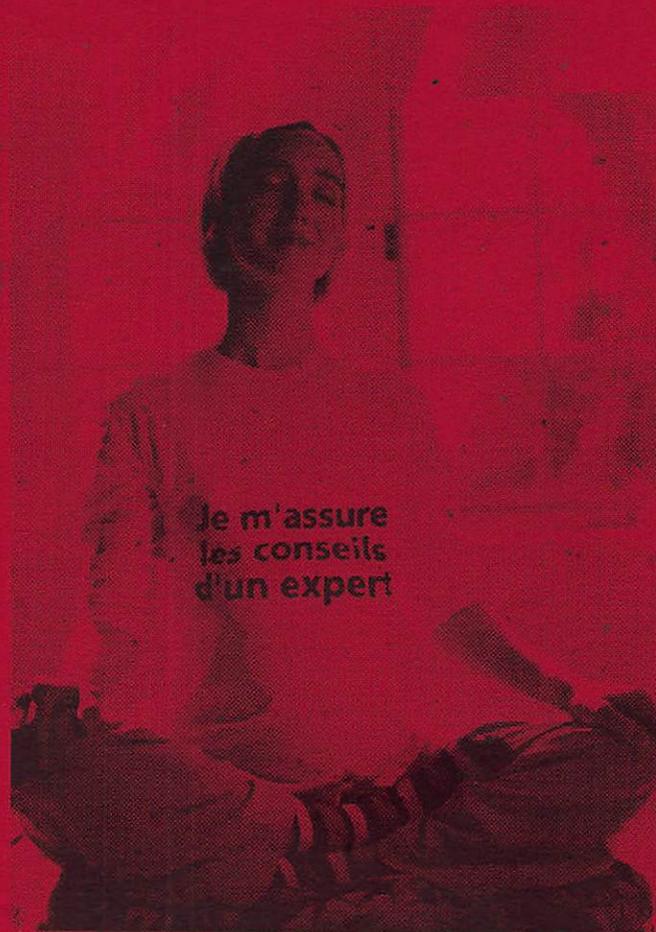
Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE

ASSURANCE DE PERSONNES
**Conseiller en
sécurité financière**

*« Je me sens mieux depuis que j'ai
rencontré le conseiller en sécurité
financière attiré à ma caisse.
Après avoir analysé mes besoins
de protection, il m'a proposé
une solution sur mesure. »*

Assurez-vous les conseils d'un expert en
assurances de personnes en prenant
rendez-vous à votre caisse dès aujourd'hui.



Desjardins
Sécurité financière
vie, santé, retraite
Cabinet de services financiers

Guillaume Fournier
Conseiller en sécurité financière



Joyeux Noël!



Desjardins

Siège social

Centre de service Saint-François
526, ch. St-François Ouest, C.P. 160
Saint-François (Québec) G0R 3A0
(418) 259-7786
Télécopieur: (418) 259-7787

**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**

Centre de service Saint-Pierre
689, rue Principale
Saint-Pierre (Québec) G0R 4B0
(418) 248-1927
Télécopieur: (418) 248-8999